Janvier 2011 - N° 29

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Activité du Cadeb
Agenda associatif
Page 2

Climat: agir localement
Page 3

L'Agence des Espaces Verts
Page 4

Une année de maraîchage
Page 5

Le Cadeb en formation
Page 6

Des projets pour la Seine
Page 7

La digue de Sartrouville
Page 8

Eole manque d'arrêts
Page 9

Tangentielle Nord: c'est parti!
Page 10

Nos déchets vont à Cristal
Page 11

Produire moins de déchets
Page 12

L'environnement en bref
Page 13

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle
Page 14

2011: année des choix

Le Cadeb présente à tous ses lecteurs ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.
Pour notre territoire, elle s'annonce décisive en de nombreux domaines: déplacements, urbanisme, environnement, maraîchage.

Les déplacements restent un enjeu majeur pour notre territoire. Le constat est partagé: circulation automobile difficile, transports en commun (RER, SNCF) surchargés. Comment y remédier? Faut-il encourager la circulation des véhicules particuliers? Ou au contraire, comme le préconise notre Collectif, investir l'argent qui se fait de plus en plus rare dans des projets favorisant les déplacements dits actifs (piétons et cyclistes) et dans une offre de transports en commun performante? Beaucoup de décisions se prendront en 2011: sur le projet Eole, sur celui de ligne à grande vitesse Paris Normandie. C'est également en 2011 que se précisera le financement du prolongement vers Sartrouville de la Tangentielle Nord. Le Conseil Général des Yvelines, sollicité, y participera-t-il?
Quant aux transports dans la Boucle, le plan local de déplacements en cours d'élaboration depuis … 2006 aboutira-t-il enfin en 2011? Fera-t-il le choix de l'éco-mobilité? Evitera-t-on de grever encore la Plaine maraîchère de routes et circulations, que ce soit par l'A14 ou autres voies ?

Autre dossier d'actualité en 2011: le Schéma de cohérence territoriale. Il déterminera le devenir de notre territoire pour les décennies à venir. Elaborera-t-on un scénario prenant totalement en compte les objectifs du développement durable, intégrant les aspects social, économique et environnemental ? Quel sort réservera-t-on à nos deux plaines maraîchères, celle de Montesson en coeur de Boucle et celle de Carrières, le long de la Seine? Sera-t-on capable de stopper le grignotage continu des terres agricoles, encore amputées récemment pour réaliser des travaux routiers ou de développement commercial ? Comment accompagner la nécessaire transformation des pratiques culturales actuelles vers plus de polyculture, des méthodes plus respectueuses de l'environnement et des parcelles dédiées au bio, pour répondre à une demande locale grandissante?

Deux « éco-quartiers » sont en projet dans la Boucle: au Vésinet, à Montesson La Borde. Par leur exemplarité et pourquoi pas une labellisation, mériteront-ils réellement leur appellation?

On le voit, 2011 sera l'année de choix engageant l'avenir. Notre Collectif ne manquera pas d'exprimer son avis, chaque fois qu'il sera sollicité, sachant que bien entendu la décision appartient aux élus, mais que les bons projets sont toujours ceux qui sont co-construits avec le maximum d'acteurs.

Le Bureau du Cadeb

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Novembre

- Jeudi 4, à Mantes: Évolution de la réglementation sur la gestion des déchets - Installations de compostage : nuisances et mise en conformité - Quel accompagnement de l'ADEME dans la prévention des déchets. Avec le SPI Vallée de Seine.
- Samedi 6 , Insertion des ouvrages électriques dans l'environnement ». Visite du poste électrique très haute tension de Cergy Pontoise, avec IDFE et RTE.
- Mardi 9: réunion du bureau du Cadeb avec M. Pierre Fond, maire de Sartrouville, conseiller général.
- Mercredi 10 : rencontre à la mairie d'Argenteuil avec les responsables environnement et les associations locales, sur le devenir des espaces agricoles dans cette commune.
- Vendredi 12: rencontre avec Hélène Gassin, Vice-présidente du Conseil régional en charge de l'environnement et de l'énergie, et son chargé de mission Jean-Luc Dumesnil
- Lundi 15 à Paris, avec la FONDA et l'ADELS « La nouvelle réforme des collectivités territoriales : Une affaire d'État ou une affaire de société ?
- Mercredi 17: réunion du conseil communautaire de la CCBS à Carrières-sur-Seine.
- Mercredi 24, à Sartrouville: conseil du Cadeb, à Sartrouville.
- Vendredi 26, au Ministère de l'Ecologie : Ville post-carbone, changer les technologies ou changer les modes de vie ?

Décembre

- Jeudi 2: visite de l'exposition Schoelcher, à Versailles
- Lundi 6 : visite de l'usine d'incinération du Sitru à Carrières sur Seine
- Lundi 6: réunion sur les nuisances sonores ferroviaires, dans le cadre du projet Eole, à Nanterre.
- Mardi 7: réunion du conseil communautaire de la CCBS à Croissy-sur-Seine
- Mercredi 8: réunion du comité de pôle des gares du Vésinet, en mairie du Vésinet
- Mardi 14: remise de la certification« développement durable » au Centre Véolia transports de la Boucle de Montesson
- Mardi 14: conseil d'administration d'Yvelines Environnement, à Versailles
- Mercredi 15: réunion du conseil communautaire de la CCBS à Croissy-sur-Seine

Agenda associatif

- Jusqu'au 9 janvier , exposition Combats pour une abolition, sur les pas de Victor Schoelcher, organisée par le Conseil Général, des Yvelines, en partenariat avec la ville de Houilles.

Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth, 26 rue Champ Lagarde 78000 VERSAILLES.
Du jeudi au dimanche, de 12h à 17h30. Entrée libre.

- Samedi 22 janvier à 16h00 : Assemblée générale annuelle de Forum et projets pour le développement durable. A l'Eau Vive, à Chatou

- Lundi 31 janvier : Assemblée générale de l'Association AEB, au Vésinet.

- Mercredi 9 février à 20 heures 30, Salle des Conférences, Mairie du Vésinet, 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

« Le changement climatique : quelle réalité ? Quelles actions mettre en œuvre localement ? » avec Hervé Le Treut, membre du GIEC (renseignements complémentaires en page 3 de la Lettre)

- Samedi 5 mars: assemblée générale de Seine Vivante

- Samedi 12 mars: assemblée générale annuelle du Cadeb

- Samedi 19 mars: assemblée générale annuelle d'Île-de-France Environnement

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Adhésions au Cadeb

Associations*:* L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du CADEB.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Bulletin d'adhésion 2011

Je demande à adhérer au CADEB
et verse ma cotisation de 10 €.
A retourner à:
CADEB 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom …….. Prénom ……
Adresse
……....
……....
Tél: ……...
Courriel: ……...

Changement climatique: que faire localement?

Après l'audition de différents experts de tous bords, l'Académie des Sciences a confirmé les principales conclusions du GIEC (Groupement International pour l'Etude du Climat), à savoir l'importance des activités humaines sur le réchauffement climatique.

Différents économistes, et en particulier Sir Nicholas Stern, ont, pour leur part, démontré qu'il coûtera beaucoup moins cher à la société d'intervenir dès maintenant, plutôt que d'attendre les effets néfastes de ce réchauffement.

C'est dans ce sens que l'Europe, et la France se sont engagées à diviser par 4 d'ici 2050 leurs émissions de gaz à effet de serre. (Objectif dit « Facteur 4 »). Les lois de Grenelle ont tracé les principales pistes pour atteindre ce résultat et un effort tout particulier est demandé aux Collectivités Territoriales,. (Plan Climat Energie Territoriaux)

Mais il est clair que cet objectif ne pourra être atteint qu'avec une large participation de l'ensemble des citoyens. Il doit donc y avoir large mobilisation et co-construction de solutions adaptées à chaque contexte local.

C'est dans cette perspective que le Cadeb a créé un groupe de travail pour explorer quelles pourraient être les pistes prioritaires d'action sur le territoire de la communauté de communes de la boucle de Seine (CCBS).

La première tâche est de bien comprendre l'origine et les mécanismes de ce changement climatique, et les risques qui lui sont associés, pour ensuite engager des actions afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et se prémunir contre le réchauffement résiduel.

Une première réunion d'information est prévue

le mercredi 9 février

à 20 heures 30,

Salle des Conférences, Mairie du Vésinet,

60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

en présence de représentants de la CCBS

sur le thème,

« Le changement climatique: quelle réalité ? Quelles actions mettre en œuvre localement ? »

Hervé LE TREUT, membre éminent du GIEC, membre de l'Académie des Sciences, et professeur à l'Ecole Polytechnique a accepté de venir exposer ce sujet, et nous dire pourquoi il est important et urgent d'agir.

De CANCÙN à la CCBS, une continuité dans la lutte contre le changement climatique

Le sommet mondial de Cancùn sur le réchauffement climatique vient de se terminer, et même si le chemin reste encore long pour arriver à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, des avancées notables ont vu le jour : un fond mondial doté de 100 milliards de dollars par an permettra aux pays les plus pauvres d'avoir accès aux technologies les plus propres pour se développer, un plan de sauvegarde des grandes forêts tropicales a été adopté, et les engagements pour limiter le réchauffement en dessous de 2°C ont été confirmés.
Mais le plus important est peut-être dans les changements d'attitudes et la dynamique qui s'est amorcée : la gravité de la situation est reconnue par tous, et chacun a consenti un effort parce que chacun a compris que s'il ne le faisait pas, tous perdraient beaucoup.
Cette évolution a été permise par la méthode employée par la Présidente de la conférence, Mme Espinosa, qui a imposé une écoute réciproque permettant de se comprendre et a inlassablement mis chacun devant ses responsabilités. Résultats : des avancées reconnues, une confiance restaurée dans le multilatéralisme….. et dix minutes de « standing ovation »

Mais pourquoi parler de la CCBS ici ? Tout simplement parce qu'il serait temps que la CCBS fasse la même évolution, c'est-à-dire d'abord qu'elle reconnaisse que le réchauffement est un vrai problème avec des enjeux cruciaux, puis qu'elle se dise aussi : quelle est ma responsabilité sur mon territoire ? Que puis-je faire pour apporter ma contribution à cette lutte mondiale contre le réchauffement climatique. La méthode pour avancer sur ce dossier est la même qu'au Mexique : écouter les différents acteurs de la vie socio-économique de la Boucle, se comprendre, et en toute responsabilité, déterminer des objectifs communs. L'élaboration du SCOT est une formidable opportunité pour lancer cette réflexion. En tout cas le Cadeb, inlassablement, mettra chacun en face de ses responsabilités, sans chercher de « standing ovation », mais simplement parce que c'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu.

Pierre Grison,
Forum et projets pour le développement durable

L'Agence des espaces verts, un acteur majeur de la Boucle

Quelles sont les missions de cette Agence et comment peut-elle intervenir dans notre Boucle de Montesson? Telles sont les questions qu'ont posées trois membres du Cadeb à Pierre Clavel, Directeur général adjoint, et à Jean-Pierre Pioger, chargé de mission, en compagnie de Philippe Robichon, d'Ile-de-France Environnement.

Nouvelles missions de l'AEV

L'Agence des Espaces verts (AEV) a été créée en 1976. Elle est chargée « de la mise en œuvre de la politique régionale en matière d'espaces verts, de forêts et de promenades ». Son premier président fut Edouard Bonnefous. Initiateur de la Ceinture Verte en Ile de France, il a offert aux franciliens des espaces de respiration, de détente et de culture. A partir de 1990, l'AEV se met à acquérir des terres agricoles, sur le plateau de Saclay. Puis, au fil des ans, la sauvegarde de terres agricoles stratégiques en Ile-de-France est devenue une des priorités de l'AEV.

Tripler le bio

En septembre 2009, le président et le préfet de la Région Ile-de-France ont signé conjointement un plan de développement de l'Agriculture Biologique. Il vise à multiplier par trois les surfaces en agriculture bio d'ici fin 2012, faisant passer la part des terres ainsi cultivées en Ile-de-France de 0,7% à 2,1%. En conséquence, la convention établie entre la Région et l'AEV 2009-2013 donne désormais comme priorité à l'AEV de « contribuer au maintien des espaces agricoles périurbains et au développement de l'agriculture biologique ». L'action foncière de l'AEV s'exerce dans le cadre d'un PRIF (Périmètre Régional d'Intervention Foncière), créé sur un territoire en accord avec les élus locaux. Cela permet à l'Agence régionale d'acquérir des parcelles mises en vente, généralement à l'amiable, en fonction du prix du marché, mais aussi si nécessaire en usant de son droit de préemption.

Signature des baux

Dans notre boucle de Seine, le PRIF de la plaine de Montesson a été créé en 2000 par la Région Île-de-France. D'une superficie totale de 215 ha, il est localisé pour la plus grande partie dans la plaine de Montesson, pour 165 ha mais aussi à Carrières-sur-Seine, dans la plaine sur l'eau, pour 50 ha. L'AEV possède à ce jour près du quart de ces surfaces, qu'elle loue aux maraîchers exploitants. Afin de pérenniser l'activité agricole, l'Agence, en 2009, a choisi de signer des baux de 9 ans sous seing privé et renouvelables, avec quinze maraîchers.

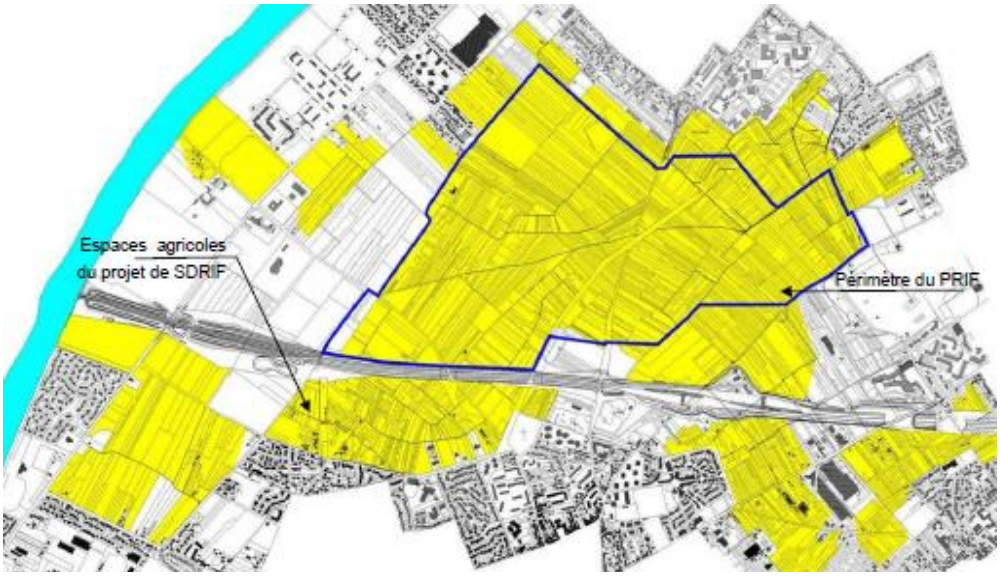

Dans la plaine de Montesson, 165 ha sont protégés dans le cadre d 'un périmètre régional d'intervention foncière (PRIF). Cette surface pourrait être augmentée dans les années à venir.

Vers une extension du PRIF

L'AEV est favorable à une extension du PRIF dans la Boucle, en y incluant toutes les terres destinées à usage agricole telles que les définiront les acteurs locaux dans les documents d'urbanisme en cours d'élaboration (Schéma de cohérence territoriale de la Boucle, PLU communaux).

Le devenir des carrières

Il existe 23 ha de carrières d'un seul tenant, situées dans la Plaine entre l'A14 au sud et le site de la Marine au nord, partiellement encore exploitées comme champignonnières. Le Cadeb évoque leur devenir. L'AEV en comprend l'intérêt patrimonial et pourrait s'en préoccuper, avec un futur Prif élargi. Quant au plus jeune champignonniste encore en activité dans la Plaine, il pourrait bénéficier d'aides économiques de la Région, à condition d'obtenir un nouveau site pour développer son exploitation

Terres en friche

Un recensement de parcelles non cultivées dans la Boucle est utile. L'AEV pourrait s'en porter acquéreur et les louer à des agriculteurs pratiquant une agriculture biologique dans le cadre d'un PRIF élargi.

Compte-rendu établi par
Anne Charrière
Jean-Pierre Genestier
Jean-Claude Parisot
Cadeb - Seine Vivante

Pour en savoir plus:

- *Site Internet de l'AEV:* www.aev-iledefrance.fr/
- *Plan de développement 2009-2013 de l'agriculture biologique en Ile-de-France*
  Document téléchargeable sur le site du Cadeb

Retour sur une année de maraîchage

Comment s'est passée la saison 2010 pour les maraîchers de la Boucle? Pour le savoir, une délégation du Cadeb a rencontré le syndicat des maraîchers, le 6 décembre dernier.

Pour Robert Français, président du syndicat des maraîchers, la saison a été « normale », malgré quelques soucis: un peu de retard dû au froid persistant en début d'année, mais surtout une fin d'été chaude et pluvieuse. Elle a favorisé les attaques d'un champignon, le sclérotinia, avec une perte de récolte de 80 % dans certaines parcelles de salades. Le parasite étant persistant dans le sol, il faudra traiter à titre préventif, avec un fongicide naturel. Ce sont les « aléas du métier », quand on travaille sur « un produit vivant », précise Robert Guyard, secrétaire du syndicat.

Evolution vers le naturel

A l'automne, 500 tonnes de fumier d'ovins et de bovins ont été incorporés à la terre, pour apporter de la vie organique et favoriser un rééquilibrage biologique. Cela ne s'était pas fait depuis une vingtaine d'années, indique fièrement le président du syndicat. D'ailleurs, la lente évolution vers des méthodes culturales plus douces se fait sentir: depuis quelques années, on observe le retour dans la Plaine de coccinelles et autres prédateurs de pucerons.

Marché difficile

Plus de 20 millions de salades ont été plantées dans la Plaine en 2010, soit près de 4% de la production nationale. Mais la concurrence est rude, avec des pays comme l'Espagne qui autorise des produits phytosanitaires interdits en France. Les atouts de la Boucle restent la fraîcheur, la qualité et la proximité. Les salades sont cueillies à la main la veille au soir ou le matin même pour garnir les étals des grandes surfaces environnantes (une soixantaine). Le reste de la production est écoulé via des centrales d'achats.

Accès à l'eau

C'est une grande avancée de cette année. Plusieurs forages ont été réalisés dans la Plaine. L'eau à 7 degrés est pompée à une profondeur de 50 à 150 mètres. Elle est pure, sans chlore. Les services de l'Etat contrôlent la qualité , le volume prélevé et l'impact sur la nappe phréatique. La salade, c'est 80% d'eau, rappelle Robert Français.

Culture d'épinards dans la Plaine de Montesson en hiver. En arrière-plan, les tours de la Défense.

Pression foncière forte

Autre grande avancée récente: la signature de baux avec l'AEV (voir page 4). La pression foncière reste toutefois un problème majeur. Quinze hectares environ de terres cultivées vont disparaître pour réaliser la voie nouvelle départementale RD 121 qui traverse la Plaine. Des compensations sont annoncées, mais elles sont purement formelles, car le retour à l'agriculture de terres vouées à l'urbanisation s'applique ...à des parcelles déjà cultivées.

Avec la réalisation programmée de la Zac Laborde, près de Carrefour Montesson, c'est encore 5 à 6 hectares prélevés au maraîchage qui s'annoncent. De plus, ces terres sont parmi les meilleures, sableuses, donc précoces. Afin de pallier au manque de surfaces à cultiver, une parcelle d'environ 10 hectares a été défrichée à proximité. Un essai de mise en culture sera effectué au printemps prochain, mais rien n'est garanti, car il s'agit d'anciennes sablières, précise R. Guyard.

Trop de nuisibles

Par manque de prédateurs naturels, les lapins et les pigeons ont proliféré à l'accès dans la Plaine, menaçant gravement les cultures.

Suite à une récente réunion en sous – préfecture, il a été décidé de créer une association de chasseurs, en remplacement des deux structures existantes. La nouvelle entité, qui sera présidée par un maraîcher, aura pour mission de réguler les populations de nuisibles, sous contrôle d'un lieutenant de louveterie, officier public assermenté. Les premières battues interviendront à partir de début 2011, mais uniquement les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Production diversifiée

La salade reste largement majoritaire dans la Boucle. Toutefois, d'autres légumes sont également cultivés, tels que oignons, persil, carottes, épinards, navets, radis, céleris raves, etc. C'est le créneau principal d'une dizaine de petits producteurs, implantés principalement à Carrières-sur-Seine mais aussi à Montesson. Ils écoulent leur production en vente directe, sur place ou sur des marchés.

Malheureusement, il ne s'agit pas encore de production bio, malgré une forte demande locale!

Anne Charrière
Florence et Jean-Pierre Genestier
Seine vivante
Jean-Claude Parisot
Cadeb

Le Cadeb se forme sur le Scot

Le 20 novembre 2010, une quarantaine de membres du Cadeb se sont retrouvés pour une journée de formation, d'information et d'échanges sur le Schéma de Cohérence Territorial (Scot) en cours d'élaboration par la communauté de communes de la boucle de Seine (CCBS)

La journée s'est déroulée à la Maison du Département à Montesson, aimablement mise à notre disposition par le Conseil général des Yvelines.
Des représentants de la plupart des associations membres du Cadeb y ont participé, ainsi que quelques invités associatifs, notamment une délégation des « conférences carillonnes », intéressée par le devenir du maraîchage dans cette commune.
En introduction, Jean-Claude Parisot, secrétaire général, rappelle les objectifs du Cadeb depuis sa création en 1996: la qualité de vie dans la boucle de Montesson . Il précise que tout projet d'aménagement doit intégrer les 3 piliers du développement durable: environnement, social, économie.
Jean Pierre Genestier, Président de Seine vivante et en charge du dossier Scot au Cadeb, annonce ensuite le déroulement de la journée. Le matin, le cabinet Proscot présentera différents scénarios pour le devenir de la Boucle. L'après-midi sera consacrée à trois ateliers.

Echanges, réflexions et propositions ont ponctué les ateliers de l'après-midi. Ci-dessus: les participants à l'atelier La « ville de demain » .

Le Scot et les scénarios

Voici les principaux points abordés par M. Plantagenest, directeur du bureau d'études Proscot chargé par la CCBS de l'assister dans l'élaboration du Scot.

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot): réflexion à long terme (30 ans) sur le devenir d'un territoire
- Sa nouveauté par rapport aux documents d'urbanisme précédents: c'est un outil de planification..
- La cohérence avec le Schéma Directeur d'Ile-de-France (SDRIF): pas d'urbanisation massive de la plaine, absence d'échangeur.
- La caractéristique particulière du territoire: la présence d'une plaine maraîchère dans une zone péri urbaine très urbanisée.

M. Plantagenest a présenté ensuite quatre scénarios pour le devenir de la Boucle, en précisant qu'aucun n'a vocation à être appliqué; ils sont tous volontairement caricaturaux, afin de provoquer réflexions et débats:

1. Le scénario tendanciel d'une évolution tranquille et d'une gestion « familiale » de la boucle de Seine
2. Le scénario rêvé d'un espace environnemental « plus vert que vert »
3. le scénario attractif de développent économique ou le « high' tech' à tous les étages »
4. le scénario espéré de la « Boucle de la Seine en mouvement » ou « la volonté politique et l'investissement régional »

Pour chacun d'eux, il a montré les conséquences pour l'emploi, la population (nombre et structure d'âge), le logement, la consommation d'espaces agricoles, le trafic automobile et les déplacements, l'environnement.
Une « trame » de projet de Scot devrait être finalisée au printemps, suivie d'une phase de concertation.

Le débat

Lors du débat qui s'en est suivi, voici les principaux points abordés et les précisions apportées par Proscot:

- 90% des évolutions (activité, logements) se feront par densification du tissu urbain existant, le reste probablement par grignotage sur les espaces agricoles.
- Les outils pour mesurer l'impact du Scot sur l'environnement (climat, empreinte écologique) restent à déterminer, mais un chiffrage précis sera impossible.
- Les objectifs en matière de logement social sont ceux du plan local de l'habitat récemment adopté mais le Scot devra prévoir à plus long terme.
- Les surfaces dédiées à l'agriculture par le Scot seront « classées » mais la meilleure protection reste le maintien de l'activité agricole elle-même, favorisé par la récente signature de baux à neuf ans renouvelables
- Le projet de gare routière à Montesson pour une liaison par bus avec la Défense ne fait pas l'unanimité.

Trois ateliers

Après la pause, l'après-midi se déroule en trois ateliers au sein desquels les sujets suivants ont été abordés:

1 Agriculture dans la plaine: son devenir, la biodiversité, les circuits courts, l'indépendance alimentaire.

2 la Boucle et la « ville de demain » , dans tous les domaines : transports, habitat , eau, déchets, énergie, etc.

3 Energie: consommation énergétique et gaz à effet de serre, enjeux du Scot .

Paulette Menguy,
Présidente du Cadeb

Les projets du syndicat pour la Seine

Voici les principales informations récemment communiquées au Cadeb par Pascal Clerc, directeur du SMSO - syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise - et Antoine Fortin, ingénieur, lors de la rencontre du 4 décembre.

Ouverture au public

En principe, le long des fleuves, il existe des chemins de halage qui permettent le cheminement des promeneurs. Mais cette continuité est rompue en de nombreux endroits, par exemple à Carrières-sur-Seine, près de l'A14, et à Sartrouville, en limite de Cormeilles.

Or les propriétés riveraines du domaine public fluvial sont grevées d'une servitude de halage (espace de 7,80 mètres sur l'une des rives du cours d'eau) ou de marche-pied (espace de 3,25 mètres sur la rive opposée). Avant d'intervenir pour faire respecter ces obligations, le SMSO a souhaité s'appuyer sur une étude juridique, qui sera achevée mi-2011.

Itinéraires cyclables

Il est prévu de renforcer et compléter les itinéraires le long des rives de Seine. Le schéma départemental des Véloroutes et Voies Vertes (VVV), adopté par le Conseil général le 18 juin 2010, comporte la liaison Londres-Paris qui traverse les Yvelines de Chatou à Conflans-Sainte-Honorine, en longeant la Seine et le Paris-Rouen qui suit toute la vallée de Seine.

Franchissements

Plusieurs passerelles pour piétons et cyclistes sont en cours d'étude en Seine Aval, à Limay, et en Seine Centre, aux Mureaux et à Poissy. Dans notre territoire de Seine Amont, une étude sera lancée début 2011 sur la faisabilité de divers franchissements doux :

- passerelle à Port Marly (reliant la rive droite à l'île de la Loge
- passerelles sous l'autoroute A14 (à Carrières sur Seine, au Mesnil le Roi - Montesson)
- passerelle au dessus de l'écluse de Bougival
- passerelle au Pecq en amont du pont routier

Liaisons douces

Toujours en Seine Amont, une étude est en cours pour réaliser une liaison entre Carrières et Bezons. L'objectif est d'avoir une largeur suffisante pour permettre le cheminement des piétons et des cyclistes, notamment ceux qui voudront rejoindre le Tramway T2 au pont de Bezons. Pour y parvenir, des négociations doivent être menées avec des propriétaires particuliers sur la servitude de marchepied.

La Noue au Mesnil-le-Roi, en 2006. Pour contrer la baisse du niveau d'eau dans ce site remarquable , le SMSO et la ville projettent une réalimentation à partir de la Seine.

Aménagement de digues

Le seul projet en cours concerne Sartrouville et Montesson (voir en page 8). C'est pour le Syndicat un gros dossier, et le seul de cette nature, puisque l'État n'encourage plus la création de digues le long des fleuves.

Entretien des berges

C'est une compétence nouvelle du Syndicat, auquel il affecte un budget annuel d'environ 200 k€, incluant une subvention de l'Agence de l'eau de 40%. En pratique, les interventions ne peuvent avoir lieu que de septembre à mars.

En 2010-2011: 12 interventions ont été réalisées (dont une à Bougival: voir lettre du Cadeb de mai 2010) ou en cours.

En 2011- 2012 : 15 interventions sont programmées . Trois concernent notre secteur de Seine Amont, à Chatou, à Croissy, et au Mesnil le Roi.

La Noue bientôt réalimentée?

Sur la rive gauche de la Seine, au Mesnil le Roi, face au petit bras de Seine, la prairie communale est traversée par une noue. Il s'agit d'un petit étang formé par un ancien bras de Seine, désormais isolé du fleuve. Problème: le niveau d'eau baisse depuis quelques années, menaçant la flore et la faune remarquables dans cet espace protégé. L'objectif du SMSO et de la commune du Mesnil le Roi est de reconnecter la Noue avec la Seine pour permettre un rechargement en période de hautes eaux. L'étude est prévue en 2011.

Les berges de Maisons

A la pointe aval de l'Ile Laborde, à Maisons-Laffitte, les berges sont dégradées. L'objectif est de les restaurer, en utilisant le moins de minéral possible. L'étude aura lieu en 2011.

Biodiversité et écologie

En 2012, pour la première fois, les aménagements et investissements en projet seront évalués sous l'angle de la biodiversité, y compris l'aspect botanique, ce qui permettra d'apprécier le bénéfice attendu de ces projets.

Jacqueline KerlohouRuello
Cadeb / Seine Vivante

Pour en savoir plus:

Les deux premiers numéros de la revue du SMSO « Au devant de la Seine » sont disponibles en téléchargement sur le site du Cadeb, en rubrique documents.

La digue sera bientôt rénovée

Il aura fallu deux ans d'études pour mettre au point ce projet destiné à conforter la digue de Sartrouville et à réaliser des aménagements paysagers sur ses 2,5 Km de linéaire.

Mercredi 14 décembre 2010, Pascal Clerc, Directeur du SMSO (Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise), et un ingénieur du bureau d'études EGIS EAU ont présenté aux associations riveraines les travaux d'aménagement de la digue de Sartrouville.
Une enquête publique et la présentation du projet se dérouleront du 10 janvier au 12 février 2011, au centre technique route de Cormeilles. A la suite de cette enquête, l'approbation définitive du projet devrait intervenir en avril/mai 2011.

Le projet

Les objectifs du projet sont :

- La mise en sécurité de la digue
- Des aménagements paysagers

Le principe du projet consiste en la rénovation des protections existantes, en utilisant une technique mixte de végétalisation et d'enrochement, permettant de sauvegarder la faune: les berges sont en effet un lieu de nidification ou de frayère de la faune aquatique.
Le coût total de la rénovation est estimé à 5,7 M€ (dont 1M€ pour les fermetures en cas de crue).

Deux ans de travaux

Plusieurs périodes sont défavorables aux travaux: la période des crues bien entendu, mais aussi le printemps (période sensible pour la faune terrestre et aquatique ainsi que la végétation.)
La 1ère tranche de travaux commencera en août 2011 par le tronçon aval de la digue, à partir du pont SNCF, dans les quartiers de la Mairie et du Vieux-Pays. Elle se finira en février 2012.
Une 2ème tranche de travaux aura lieu en amont, dans le quartier des Dix Arpents, d'août 2012 à février 2013.

Protection contre les crues

Cette rénovation de la digue - sans surélévation - permettra une protection contre les crues d'un niveau proche de celle de 1955.
Pour des crues d'ampleur supérieure, telle celle de 1910, des déversoirs de sécurité seront installés sur des murs existants ou réhabilités.
La rénovation comprend l'installation de dispositifs de fermeture aux extrémités de la digue (mur digue ou batardeaux) perpendiculaires au fleuve.

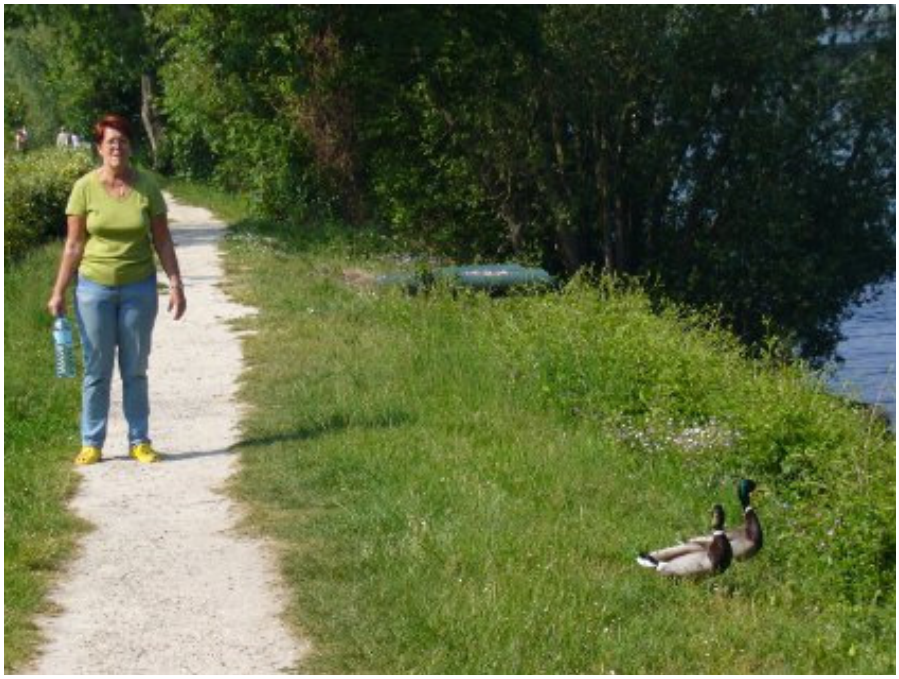

La digue dans le quartier de la mairie: tronçon non aménagé avec protection sommaire et végétation dense., favorable à la faune.

Le déroulement du chantier

La digue de Sartrouville s'étend sur 2.5 km, de Montesson jusqu'au quai Pierre Brunel, en aval.
Elle est constituée de :

1 trois tronçons enrochés avec chemin bas.

2 trois tronçons non aménagés avec protection sommaire et végétation dense .

3 trois tronçons de murs digue sous les deux ponts et en limite aval.

Le chantier est compliqué du fait de contraintes techniques résultant de la faible emprise de la digue, limitée par la voirie d'un côté et le chenal de la Seine de l'autre. Chaque type de tronçon sera traité spécifiquement avec des enrochements (sans bétonnage), une végétalisation des talus par des arbustes et herbacés.
Dans ce type de digue les arbres sont à proscrire, car ils fragilisent l'ouvrage; seuls une soixantaine de sujets sera conservée sur l'ensemble du linéaire, plutôt en partie basse de la berge.
Le sommet de la digue sera légèrement arasé pour créer côté Seine un chemin piétonnier d'une largeur de 1,5 mètres, accessible aux personnes à mobilité réduite. Un couronnement en béton sera réalisé au-dessus des palplanches déjà implantées tout au long de la digue. Il pourra servir de banc aux promeneurs. Les talus du coté rue seront réaménagés par des plantations herbacées.
Neuf ouvrages, belvédères, gradines et plateformes seront créés ou revalorisés, afin d'offrir des points de vision sur la Seine.

Aménagements cyclables

La ville a lancé une étude pour réaliser une piste bidirectionnelle sur les quais, côté digue. Elle relierait les aménagements existants, à Montesson en amont, et quai Pierre Brunel, près du lycée, en aval. Les associations de cyclistes, telles que Réseau Vélo 78, seront consultées.
Ce projet est bien entendu compatible avec la rénovation de la digue. Il entraîne la dépose des luminaires existants, qui seront remplacés par un double éclairage, côté digue et côté rue.

Brigitte Plantrou
Comité du Vieux Pays

Pour en savoir plus :
Le diaporama présenté par le cabinet Egis Eau est disponible sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Le projet Eole ne satisfait pas le Cadeb

Pendant le débat public, élus et associations sont intervenus conjointement pour demander un double arrêt dans la Boucle. Lors de la réunion de clôture , le 16 décembre, le Cadeb est intervenu à nouveau, pour demander la modification du projet sur cinq points .

« Le Cadeb est un collectif de quinze associations d'environnement dans la Boucle de Montesson. Nous sommes membres d'Ile de France environnement, et de l'association des usagers des transports.
Le territoire que nous représentons – deux boucles de Seine entre Nanterre et Poissy - a la particularité d'être sur le parcours d'Eole, à Houilles-Carrières, Sartrouville, Maisons-Laffitte, mais il n'est pas prévu d'y faire arrêter les rames dans nos communes qui pourtant au total comptent plus de 200.000 habitants.

Débat public utile

Le débat a permis l'expression des usagers et des associations, aux côtés des élus et des institutions.
Il a permis au maître d'ouvrage de compléter son dossier, sur des points qui étaient passablement oubliés dans le dossier initial, notamment la Tangentielle Nord, la desserte de nos boucles de Seine, la ligne nouvelle Paris Normandie.
Nous avons rédigé rapidement un cahier d'acteurs, qui a reçu le numéro 1.
Il contient cinq propositions pour enrichir le projet. Elles restent toujours d'actualité, même si le débat public nous a permis de les mûrir, de les situer dans un contexte plus large, de les confronter aux avis des autres acteurs.

Cinq propositions

Pour notre collectif, comme pour la plupart des acteurs associatifs et institutionnels, seule la création d'une ligne entièrement nouvelle vers la Normandie, à partir de Nanterre, permettra tout à la fois de desservir les territoires normands et l'ouest francilien dans de bonnes conditions. Il sera alors possible de renforcer l'offre et de prévoir des arrêts supplémentaires sur la ligne existante. Cela demandera du temps .. et de l'argent. Il faudra trouver le bon tracé, respectueux de l'environnement et des territoires traversés.

Deuxième point: sans attendre cette ligne nouvelle, il est nécessaire de prévoir dès à présent un arrêt de rames d'Eole à Sartrouville pour assurer une correspondance directe avec la Tangentielle Nord, dont la mise en service est prévue en 2018, en même temps qu'Eole. Cette demande fait l'unanimité. Pour bien connaître la gare de Sartrouville, nous sommes conscients des difficultés techniques, mais il est impératif de rouvrir le dossier pour rechercher des solutions.

Troisième point : Le projet de suppression de l'arrêt actuel à Houilles-Carrières n'est pas acceptable. Les compensations proposées – la promesse d'un meilleur fonctionnement du RER A -sont bien insuffisantes et aléatoires pour les usagers de cette gare. C'est tout le schéma de desserte qui doit être repensé, incluant notamment le rétablissement de la liaison en heures creuses de semaine avec Paris Saint-Lazare par la ligne L.

Quatrième point : la question des nuisances sonores ferroviaires. Il est impossible de s'en tenir à dire que le projet Eole n'aggrave qu'à la marge la situation actuelle. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Les points noirs du bruit doivent être traités, notamment quand le trafic de marchandises s'ajoute au trafic voyageurs.
Cinquième point : une nouvelle gouvernance. Un comité de pilotage doit

être créé entre les élus locaux et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), pour définir un véritable projet de maillage dans nos territoires. Les différents projets doivent être mis en cohérence. Le maillage doit être complété ; le monde associatif doit être partie prenante de ce comité de pilotage et les habitants régulièrement informés.

Si on avance sur tous ces points, le débat public d'Eole aura été véritablement utile. »

Gérard Moulin
Cadeb

Pour en savoir plus:

On trouve sur le site Internet du débat public:

- La présentation du projet par les maîtres d'ouvrage
- Les différents cahiers d'acteurs et contribution des élus, associations et institutions diverses
- Le compte-rendu exhaustif des réunions publiques

www.debatpublic-prolongement-rer-e.org/

Le cahier d'acteurs du Cadeb et la contribution sur le bruit ferroviaire sont disponibles sur le site Internet du Cadeb en rubrique documents www.cadeb.org

LE TRACÉ DU PROJET DE HAUSSMANN-SAINT-LAZARE À MANTES-LA-JOLIE

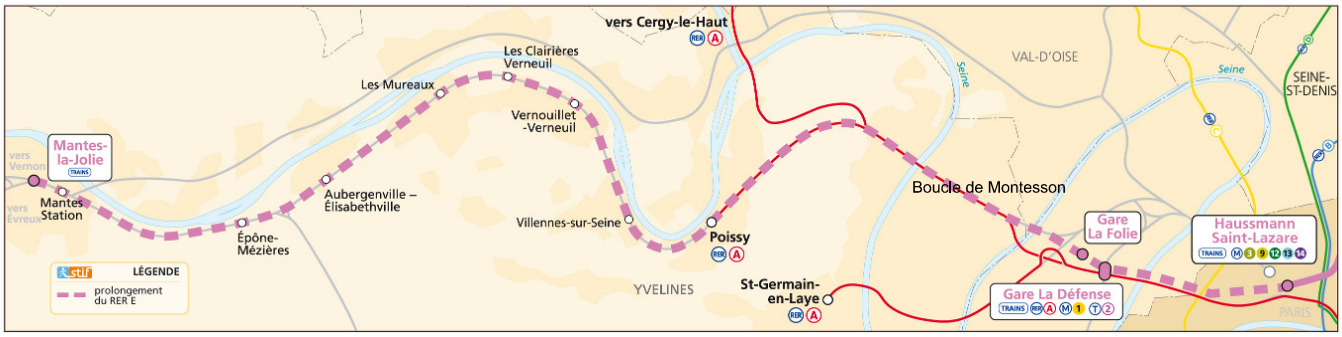

Tangentielle Nord : C'est parti !

La construction de la voie ferrée devant relier en 2018 Sartrouville à Noisy-le-Sec sans passer par Paris a commencé ce 13 décembre 2010.

En présence de nombreux élus et personnalités, a eu lieu le 13 décembre dernier le lancement des travaux de la Tangentielle Nord à Pierrefitte-sur-Seine (93). Cette nouvelle ligne de 28 km en rocade reliera à terme Sartrouville (78) à Noisy-le-Sec (93) en moins de 35 minutes sans passer par Paris (au lieu de 1h30 aujourd'hui).

Phase 1 : tronçon Épinay-sur-Seine / Le Bourget - Desserte : 7 gares
• Travaux de 2010 à 2014 - Mise en service prévue en 2014

Phase 2 : prolongements vers Sartrouville et Noisy-le-Sec
Travaux à partir de fin 2013 pour prolonger vers l'ouest et l'est
Desserte : 7 gares - Mise en service à l'horizon 2018

Le tronçon central

Les travaux de la première phase consistent à réaliser le tronçon situé entre les communes d'Épinay-sur-Seine et Le Bourget, qui devrait entrer en service en 2014.

La construction de ce premier tronçon se traduit par la création de 11 km de voies, la création de trois gares nouvelles, le réaménagement de quatre gares, mais également par la suppression de six passages à niveau, qui seront remplacés par des ponts-rails ou des passages souterrains, et la pose d'environ 7 kilomètres d'écrans acoustiques le long des voies.

Ces travaux sont pilotés par Réseau Ferré de France en co-maîtrise d'ouvrage avec SNCF. RFF est co-financeur et assurera la maîtrise d'ouvrage des infrastructures ferroviaires. SNCF assurera la maîtrise d'ouvrage des gares, des installations de remisage et de l'atelier de maintenance des trains qui sera construit à Noisy-le-Sec. Ce premier tronçon sera ensuite prolongé à l'est vers Noisy-le-Sec, et à l'ouest vers Sartrouville, constituant à terme la première ligne en rocade connectée avec toutes les lignes de RER, les réseaux transiliens Paris-Nord, Paris-Est et Paris-Saint-Lazare, ainsi que le tramway T1 et le futur tramway T8 Saint-Denis-Epinay-Villetaneuse. La ligne comportera au total quatorze gares (dont six nouvelles) entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le projet s'inscrit au coeur de l'enjeu prioritaire des transports collectifs en Ile-de-France : les déplacements de banlieue à banlieue.

Le financement du projet

La phase 1 est totalement financée. Il s'agit des travaux sur le tronçon Epinay-le Bourget, mais aussi des études d'avant-projet sur les prolongements Est et Ouest, jusqu'en 2011. Le financement de cette première phase (607 millions d'euros) est assuré à 53,1% par la Région Ile-de-France, à 31,3% par l'Etat, à 8,46% par RFF, ainsi qu'à hauteur de 6,10% par le Conseil général de Seine-Saint-Denis, et de 0,95% par celui du Val d'Oise.

Quant au matériel roulant, (38 rames, dont 12 pour la 1ère phase), c'est le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) qui en assure le financement, avec la participation de la SNCF.

Vigilance

Reste à trouver le financement de la phase 2, pour réaliser les prolongements Est et Ouest. Il sera recherché début 2011.

Les mêmes financeurs seront sollicités. Tout d'abord la Région et l'Etat, dans le cadre de la clause de revoyure du Contrat Etat–Région 2007-2013. Mais aussi RFF, les Conseils généraux du Val d'Oise et de Seine Saint Denis, auxquels il faut ajouter celui des Yvelines, qui n'a pas participé à la phase 1.

Il faut donc être vigilant sur la mise en place du plan de financement pour les deux tronçons complémentaires Est et Ouest. Chacun répète à l'envie qu'il sera compliqué de financer tous les projets actuellement sur la place publique. C'est une vraie question. Du côté du STIF, autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, on rappelle que les différents acteurs de la Tangentielle Nord se sont toujours engagés à réaliser cette infrastructure dans sa totalité. On indique que le projet est bien avancé, avec une déclaration d'utilité publique qui porte sur l'intégralité du tracé, de Sartrouville à Noisy-le-Sec, et des travaux qui viennent de commencer sur le tronçon central. Cela va dans le bon sens mais à ce jour rien n'est acquis. On en saura plus dans quelques mois.

Les nuisances sonores

Suite à la sollicitation de riverains, avec notamment une pétition d'habitants du quartier des Richebourgs, la ville de Sartrouville a écrit au STIF pour demander des protections phoniques supplémentaires. Le Syndicat des transports a transmis à RFF, maître d'ouvrage de cette infrastructure, qui déclare avoir travaillé selon la réglementation en vigueur et a ainsi défini un projet tel qu'il figure dans la déclaration d'utilité publique. Pour sa part, le Cadeb est favorable à ce que dans le cadre des études détaillées le maître d'ouvrage recherche des solutions techniques et financières pour satisfaire si possible la demande justifiée de riverains impactés par le bruit des trains de fret.

Gérard Moulin
Jean-Claude Parisot
Cadeb

Pour en savoir plus:

Un site Internet est dédié au projet:
www.tangentiellenord.fr/

Le site Cristal incinère nos déchets

Cristal, c'est le nom qui vient d'être donné à l'usine de Carrières-sur-Seine. L'occasion de faire le point sur le traitement de nos déchets.

Le syndicat intercommunal de traitement des résidus urbains (SITRU) accueille les déchets de plus de 300.000 habitants répartis dans douze communes au sein de la boucle de Montesson et sur les coteaux et rives de Seine au sud. Le Syndicat est propriétaire de l'usine d'incinération de Carrières-sur-Seine.
Le Cadeb est membre de la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) crée par la Préfecture pour le suivi de l'installation. Il rencontre régulièrement M. Christophe Fontanet, Directeur général du SITRU.

L'usine devient Cristal

Le nom qui vient d'être donné à l'usine est inscrit tout en haut de la paroi de verre sur la façade du bâtiment. Il symbolise la transparence et la pureté du verre. Tout un programme!

Traitement des fumées

L'usine obtient de bons résultats, elle se situe largement en dessous des seuils limites de rejets autorisés. Seuls les taux d'oxydes d'azote se rapprochent du seuil sans toutefois le dépasser.
Afin d'améliorer la performance de l'usine sur ce point, le syndicat envisage de remplacer la chaux vive par du bicarbonate de soude pour assurer le traitement des fumées issues de l'incinération. Le changement de procédé technique devrait s'effectuer en 2011.

Bilan énergétique

L'usine est productrice d'énergie sous forme de vapeur. Près du tiers (30 %) est utilisé pour chauffer des logements et équipements alentour, à Chatou et Carrières-sur-Seine (près de 3500 équivalents logement). 9% est transformé en électricité grâce à un turbo alternateur de 3 MW, qui sert à alimenter l'usine, le reliquat étant revendu à EDF. Soit au total un taux de valorisation de 39%.
Que faire pour améliorer la situation? L'usine peut augmenter sa fourniture aux réseaux de chauffage, mais il faut trouver de nouveaux clients, qui tardent à venir, malgré des prix revus à la baisse.
Autre piste : produire plus d'électricité. Pour cela, il faudrait acquérir un nouveau matériel plus puissant, ce qui représenterait un coût élevé pour le syndicat. Ce n'est pas exclu, mais une étude plus poussée est à faire.
Il faut noter que la performance énergétique de l'usine a une incidence directe sur sa qualification. Ainsi, elle sera « centre de valorisation » si sa performance énergétique est supérieure à 60% et « centre d'élimination », si elle se situe en deçà, ce qui est le cas aujourd'hui.

Le site Cristal est exploité par la société Novergie Ile de France, en délégation de service public Il peut incinérer jusqu'à 123 000 tonnes de déchets par an.

Les dépôts sauvages dans la Plaine

Pour remédier à cette plaie unanimement dénoncée (voir Lettre du Cadeb de novembre 2010), la Communauté de Communes de la Boucle (CCBS) a demandé au SITRU d'ouvrir la déchetterie aux professionnels. Après étude, le syndicat n'a pas donné suite, car la déchetterie est déjà au maximum de sa capacité d'accueil (80.000 passages par an). En revanche, le SITRU propose de mettre un terrain proche de l'usine à disposition de la CCBS, pour y implanter des bennes destinées à recueillir les déchets de artisans. Le SITRU accorderait une aide technique mais n'en assurerait pas la gestion. On le voit, le problème est loin d'être résolu.

Fin des odeurs ?

Les déchets verts des communes adhérentes au SITRU sont traités dans la végetterie gérée par la société SEV, installée dans la plaine de Montesson, le long de l'A14. Les riverains alentour constatent périodiquement des odeurs en provenance du site. Le contrat entre le SITRU et SEV se termine en juin 2011. Suite à appel d'offres, le futur prestataire sera choisi fin janvier. Si la société SEV est reconduite, elle devra mettre son installation aux nouvelles normes anti-odeurs imposées par la réglementation et le cahier des charges.

Alex Ballot
Jean-Claude Parisot
Cadeb

Pour en savoir plus:

Les documents présentés et le compte-rendu de la CLIS sont disponibles sur le site du Cadeb en rubrique « documents ».

• Le site Internet du SITRU: www.sitru.fr

Réduisons nos déchets

Pour sa participation à la semaine européenne de la réduction des déchets, du 20 au 28 novembre, notre Collectif a animé un stand à l 'entrée de l'hypermarché Carrefour à Montesson. Un lieu très passager à l'approche des fêtes de Noël. Cette action était menée avec le soutien de France Nature Environnement, et faisait partie des deux mille animations organisées à l'échelon national .

A gauche, des déchets du magasin prêts pour le recyclage. Chaque jour, Carrefour expédie deux palettes de plastique et douze de cartons. En 2009, 60% des déchets produits par l'hyper ont été recyclés.
A droite, des bacs « Recylum » pour recevoir les lampes usagées.

Dans la galerie de Carrefour, face aux caisses, tout était fait pour susciter la curiosité des clients. Un mètre cube de cartons mis à plat, autant de plastiques entassés sur une palette, des ampoules et des néons dans d'immenses boites, tout cela ne passe pas inaperçu. On voyait les passants quelque peu étonnés devant cet amoncellement de déchets. C'était le but recherché!

Ce qui permettait d'engager la conversation. Beaucoup de questions ont été posées sur les ampoules usagées: pourquoi toutes ne sont pas recyclables? Les ampoules basse consommation qui contiennent du mercure sont-elles vraiment bénéfiques pour l'environnement? D'autres questions ont porté sur le tri . Si la plupart des personnes déclaraient d'emblée « trier » dans un souci de préservation de l'environnement, certaines s'interrogeaient sur le sort à réserver à certains déchets: plastique, polystyrène, ...

Au cours de trois jours de présence sur le stand, les 22, 23 et 26 novembre, une vingtaine de bénévoles du Cadeb se sont relayés pour renseigner les personnes intéressées, plusieurs centaines probablement. Parmi celles-ci, deux classes de l'école élémentaire Ferdinand Buisson toute proche, accompagnées de leurs enseignantes. Le matériel mis à notre disposition par FNE a été utile: affiches, brochures, autocollants stop-pub, mais surtout le jeu des 7 familles. Pour « gagner » cet outil ludique et pédagogique, les enfants intéressés, aidés de leurs parents, devaient répondre à un quiz de quatre questions sur la prévention des déchets.

Cette semaine a été l'occasion d'une bonne coopération avec Carrefour, qui a mis à disposition des moyens techniques. Son Directeur, Marc Helm, a remercié le Cadeb pour avoir animé le stand. A défaut, ce n'aurait été qu'une « communication froide. »

Dominique Crevenna, Paulette Menguy, Cathy Tizzoni, Jean-Claude Parisot, Lucien Parrot, quelques uns des bénévoles du Cadeb autour du Directeur du magasin , Marc Helm, de Pascal Buisson, responsable environnement et de Christophe Fontanet, Directeur du SITRU..

En bref, dans la Boucle, et alentour

Un nouveau préfet pour les Yvelines

Michel Jau est le nouveau préfet des Yvelines. Il remplace, depuis le 25 novembre dernier, Anne Boquet nommée préfète du département de la Côte d'Or et de la région Bourgogne. Michel Jau, énarque de la promotion Voltaire (1978), était chargé depuis septembre 2009 du plan de relance au sein du cabinet de Patrick Devedjian.

Revoilà l'échangeur avec l'A14

Le député Jacques Myard, le sénateur Alain Gournac, et plusieurs maires de la Boucle viennent de redire leur souhait d'un accès à l'autoroute A14 dans la Boucle. En revanche, ni l'Etat, ni la SAPN, concessionnaire de l'infrastructure, n'ont fait état d'un tel projet. Le Cadeb y est opposé, car ce serait la porte ouverte à une urbanisation non maîtrisée, et un encouragement à l'usage de la voiture individuelle (voir lettre du Cadeb de juillet 2009).

Un chantier pour les talus SNCF

Il pourrait démarrer en 2011, le budget ayant été voté par la CCBS. C'est une entreprise d'insertion sartrouvilloise qui devrait intervenir sur les talus de la Boucle, à Sartrouville, Houilles et Carrières-sur-Seine. Cette gestion de proximité est encouragée par la SNCF, qui participe financièrement à ces opérations (voir lettre du Cadeb de septembre 2010). Ce premier chantier d'insertion sera peut-être suivi d'un autre, sur la branche du RER A, gérée par la RATP, entre Chatou et le Pecq.

Les gares du Vésinet bientôt réaménagées

Sont concernées les gares du Vésinet-centre et du Vésinet Le Pecq.
Les aménagements projetés ont pour objet de faciliter l'accès aux gares pour tous les usagers (piétons, cyclistes, motards, clients des bus, handicapés, etc) afin de favoriser l'intermodalité. L'un des projets phares consisterait à réaliser un tunnel de liaison entre le quartier Nord et la qare du Vésinet-Le Pecq (Nord), réservé exclusivement aux piétons et aux vélos, pour un passage sécurisé sous la départementale (route de Montesson), voie accidentogène.
Ces aménagements bénéficieront de subventions du STIF et la Région, à hauteur de 3.050.000 €. Les travaux pourraient commencer en 2012.

La Zac Laborde est créée

Ainsi en a décidé le conseil communautaire de la CCBS réuni le 26 octobre. A terme, 28.000 m2 de surfaces commerciales seront construits dans ce quartier de Montesson proche de l'hypermarché Carrefour Montesson, ainsi que 220 logements et des équipements publics. La circulation sera mieux gérée, avec un accès privilégié par la Plaine et la Voie nouvelle départementale. Avant les premiers travaux prévus en 2013, le projet devra affronter cinq enquêtes publiques en 2011.

Veolia la Boucle certifié développement durable

Le 14 décembre, Veolia Transport centre de la Boucle s'est vu remettre la certification développement durable par l'Agence de notation Arcet. C'est le premier transporteur d'Ile-de-France à obtenir cette qualification. La note A+ a été décrochée après prise en compte de multiples indicateurs tels que la consommation d'eau et d'énergie, le confort des véhicules, le respect des horaires de bus, la qualité environnementale du bâtiment, la gouvernance de l'entreprise, le respect du contrat conclu avec le STIF et la CCBS.

L'établissement de Montesson est constitué d'un effectif global de 136 personnes et assure, avec un parc roulant de 47 bus et 52 cars, les prestations de transport public de voyageurs sur lignes régulières dans la Boucle de Montesson, le transport scolaire , le transport occasionnel et le transport touristique.

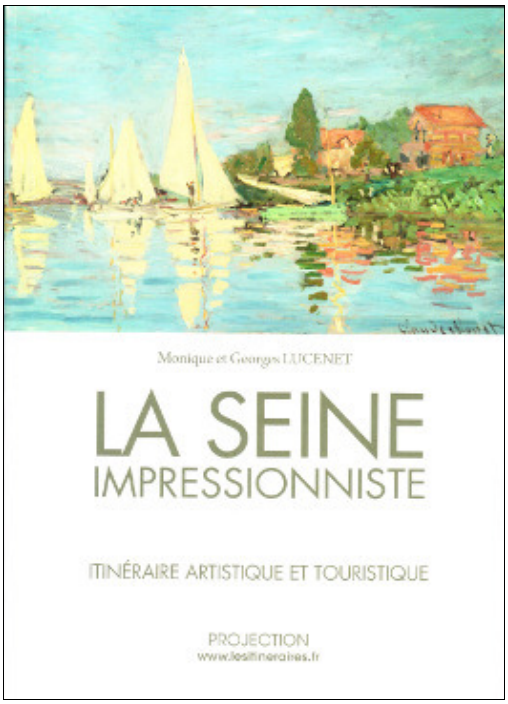

IDEE DE LECTURE

La Seine impressionniste

Cet ouvrage magnifiquement illustré nous invite à un parcours artistique et touristique, des sources de la Seine jusqu'à l'estuaire. Notre territoire, « la boucle des impressionnistes», y figure en bonne place, avec toutes les communes qui le composent, d'Argenteuil à Maisons-Laffitte, « rendues universellement célèbres par Monet, Renoir, Sisley, Pissarro, Caillebotte.»

Les sympathiques auteurs, Monique Lucenet, historienne et Georges Lucenet, économiste, sont membres fondateurs de l'Association « Jatte Livres & Culture », dont l'objectif est de mettre en valeur le patrimoine historique et artistique de l'ouest parisien et en particulier de l'île de la Grande Jatte, à Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret.

La Seine impressionniste, de Monique et Georges Lucenet, Editions projections, novembre 2010, 464 pages, 24,90 euros. Quelques exemplaires sont disponibles auprès du Cadeb.

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13
APE : 913 E

Composition du Bureau

Présidente : Paulette Menguy
Vice Président : Alex Ballot
Vice Président Jacques Firmin
Secrétaire Général: Jean-Claude Parisot
Secrétaire : Gérard Moulin
Secrétaire adjointe: Nelly Doise
Trésorier: Patrick Bayeux
Membre: Jean-Pierre Genestier

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.
Site Internet: :www.aeb-parcimperial.fr

Carrières Autrement
Alex Ballot Tél : 01 39 14 52 94

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Patrick Bayeux bayeuxprues@wanadoo.fr Tél : 01 39 57 82 63

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr Tél 01 39 14 88 11

Forum et Projets pour le Développement Durable
(sensibilisation et communication sur le développement durable)
Jean-Yves Rebeyrotte *forumprojetsdd@sfr.fr* Tél: 01 53 73 74 18
01 30 53 37 66

La Boucle Verte
Francis Bonnemason contact@laboucleverte.org Tél : 01 39 68 28 35
Site Internet : www.laboucleverte.org

Les Dix Arpents à Sartrouville
Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Mieux Vivre à Montgolfier
Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25
Site Internet: www.naturville.com/

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com

Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)
Cathy Tizzoni recycl.action@gmail.com.
Site Internet: http://recycl-action.over-blog.com/ Tél: 06 60 38 43 82

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jean-Claude Parisot arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 15 32 21
Site Internet:: www.arqm.asso.fr/

Seine Vivante
Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis sidslevesinet@noos.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson
130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes
14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE
Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.
47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr